

Permabond®

Engineering Adhesives

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond C Surface Activator - Aerosol

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond C Surface Activator - Aerosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Activateur. Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence UK +44 (0)1962 711 661 USA 0800 640 7599 Asia +86 (0)21 5773 4913

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38. F+;R12. N;R51/53. R67.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contient	HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS
Mentions de mise en garde supplémentaires	P235+P410 Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Contenu sous pression. Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS	30-60%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-510-4
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225	Xn;R65. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.
Skin Irrit. 2 - H315	
STOT SE 3 - H336	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Chronic 2 - H411	

Permabond C Surface Activator - Aerosol

TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE		1-5%
Numéro CAS: 156-60-5	Numéro CE: 205-860-2	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xn;R20 R52/53	
Acute Tox. 4 - H332		
Aquatic Chronic 3 - H412		
N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE		<1%
Numéro CAS: 99-97-8	Numéro CE: 202-805-4	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Acute Tox. 3 - H301	T;R23/24/25 R33 R52/53	
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
STOT RE 2 - H373		
Aquatic Chronic 3 - H412		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Oxydes de carbone. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m ³ .
-----------------------------	---

Permabond C Surface Activator - Aerosol

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eliminer toute source d'inflammation. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Activateur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs.

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166
Protection des mains	Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un bleu de travail ou une blouse
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvants organiques.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	45 - 100°C
Point d'éclair	~ -26°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.7
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	~0.7 mPa s @ 23°C
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Réactivité Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: adhésifs cyanoacrylates

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Contact cutané

Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 840,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 840,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 800,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 800,0

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 23,3

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 23,3

TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 24 000,0

Espèces Rat

ETA inhalation (gaz ppm) 4 500,0

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 139,0

Espèces Souris

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 212,0

Espèces Souris

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 3,19

Espèces Souris

Permabond C Surface Activator - Aerosol

ETA inhalation (vapeurs 3,19
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Moyennement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Moyennement irritant.
graves/irritation oculaire

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Test de Ames Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés
vitro mutagènes.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées
rép. ou d'une exposition prolongée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: > 13.4 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOELR, 72 heures: 6.3 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes NOELR, 48 heures: 5.999 mg/l, Tetrahymena pyriformis

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOELR, 28 jours: 1.534 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOELR, 21 jours: 1 mg/l, Daphnia magna

TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques NOEC, 48 heures: 110 mg/l, Daphnia magna
CL₅₀, 48 heures: 220 - 290 mg/l, Daphnia magna

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 46 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

Classe déchet 16 05 04 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS, FLAMMABLE

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS, FLAMMABLE

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2

Classe IMDG 2

Classe/division ICAO 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Petroleum (Consolidation) Act, as amended 1984 SI 1244. Highly Flammable Liquid Regulations 1972. Rivers (Prevention of Pollution) Act 1961. Control of Pollution (Special Waste) Regulations 1980 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	05/03/2015
Révision	4
Remplace la date	26/04/2012

Permabond C Surface Activator - Aerosol

Phrases de risque dans leur intégralité	R11 Facilement inflammable.
	R12 Extrêmement inflammable.
	R20 Nocif par inhalation.
	R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
	R33 Danger d'effets cumulatifs.
	R38 Irritant pour la peau.
	R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.	
Mentions de danger dans leur intégralité	H222 Aérosol extrêmement inflammable.
	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
	H301 Toxique en cas d'ingestion.
	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H311 Toxique par contact cutané.
	H315 Provoque une irritation cutanée.
	H331 Toxique par inhalation.
	H332 Nocif par inhalation.
	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.